Le Châtelet en Brie
village nature
N° 123

Magazine d'informations du Châtelet-en-Brie • Mars 2014

vivre au village

édito

Les 23 et 30 mars prochain, nous serons appelés à voter pour élire la prochaine équipe municipale qui gérera la commune pour les six années à venir.

Puis le 25 mai ce seront les élections au parlement Européen, une année 2014 aux enjeux importants pour tous.

*Alors accomplissons notre devoir de citoyen, **VOTONS**.*

Et n'oubliez pas que les associations vous proposent, pour les week-ends à venir, de nombreuses manifestations. Ce programme des animations, de plus en plus étoffé, vous est présenté dans l'agenda.

Bien à vous,

Alain Mazard
Maire du Châtelet-en-Brie

sommaire

vie de la commune 2-14
Vœux du maire
Bilan des Pompiers
Châtelain à l'honneur
Animations
Social
Travaux
Jeunesse
Médiathèque du Château des Dames
Dossier du trimestre
Etat Civil

vie pratique 15
Infos CNAM
Permanence en Mairie
Carte d'identité

vie associative 16-21
PEEP
FCPE
Les Lutins
Club Châtelain des Seniors
Le Lendemain
Foyer Rural
USC : Athlétisme, Tir à l'Arc, Judo
Pétanque
CLCE
SHCB
Dalacha
Donneurs de sang
Téléthon

histoire du Châtelet 22-23
La SHCB raconte...

AGENDA 24

Editeur : Mairie de Le Châtelet-en-Brie - Place de l'Hôtel de Ville - 77820 Le Châtelet-en-Brie - Tél. : 01 60 69 40 40 - Mail : mairie@chatelet-en-brie.fr
www.chatelet-en-brie.fr - Rédacteur en Chef : Alain Mazard - Photos : André Pilon, fotolia - 2200 exemplaires - Impression et réalisation : Graph'imprim

VŒUX DU MAIRE

Je suis très heureux de vous accueillir ce soir, à l'occasion de la cérémonie des vœux, dans cette salle de la Bergerie qui a pris aujourd'hui les couleurs des DOM/TOM avec la présence et la participation de l'association « les Flamboyants » du Mée-sur-Seine.

J'espère que les fêtes de fin d'année se sont très agréablement passées pour chacune et chacun d'entre vous.

Je souhaite tout d'abord vous adresser mes vœux les plus sincères afin que cette nouvelle année apporte à tous, joie, santé et prospérité.

C'est accompagné de toute l'équipe municipale que je veux ici féliciter et remercier les associations, les bénévoles, les enseignants, les acteurs économiques qui, grâce à leur motivation, leur disponibilité et leur dynamisme, permettent à notre commune et à ses habitants de « Bien Vivre Ensemble ».

Mais je ne dois pas oublier l'ensemble du personnel communal sans qui, quoiqu'en disent certains, notre cadre de vie et les services mis à disposition ne seraient pas ce qu'ils sont, s'ils ne s'y investissaient totalement.
J'en profite pour vous informer du départ en retraite de M. Remoiville DGS du Châtelet, en mars prochain, et nous pouvons tous ensemble l'applaudir et le remercier des services qu'il a rendus à la commune pendant plus de 30 ans.

Nous allons donc changer de DGS, nous aurons désormais une femme à la tête des services. Cette période des vœux est l'occasion, comme chaque année, de faire le point sur les principales réalisations et les décisions prises au cours de l'année écoulée.

Les principales réalisations de 2013 ont été :

- *tout d'abord, les aménagements de sécurité sur la RD 605 effectués au 2/3, le solde étant prévu en 2014 ;*
- *la fin des travaux de construction et la mise en service du dojo et de la salle de sports à plat avec les parkings nécessaires ;*
- *la rénovation complète de l'ancien bâtiment scolaire accueillant actuellement « les P'tits Choux », la Police Municipale et deux salles de réunion ;*
- *la rénovation de la place Robillard à côté de la Mairie ;*
- *le « bouclage » du réseau d'eau potable venant de Melun ;*
- *la finalisation et le financement (sans emprunt) de l'aménagement d'une salle d'activités socioculturelles dans les communs du Château (les travaux viennent d'ailleurs de débuter cette semaine) ;*
- *faute de voir enfin la construction d'une nouvelle maison de retraite (maintes fois promise), un accord a été pris avec la société LogiRys et l'association « les Bruyères » pour la réalisation de 35 maisons-résidences destinées aux seniors (la demande de permis de construire a d'ailleurs été déposée hier en Mairie).*

Mon rôle de Maire c'est aussi d'anticiper l'avenir, de préparer notre commune aux enjeux et défis de demain et de répondre à vos attentes en termes de services et d'infrastructures.

« Je souhaite tout d'abord vous adresser mes vœux les plus sincères afin que cette nouvelle année apporte à tous, joie, santé et prospérité. »

C'est pourquoi nous avons engagé différentes études techniques et financières sur :

- *les économies d'énergie à réaliser dans l'ensemble des bâtiments communaux ;*
- *la sécurité routière sur trois axes principaux de circulation du village : la rue du Moulin, la rue de Robillard et la route de Féricy ;*
- *la finalisation de l'étude de restauration de l'intérieur de l'église Sainte Madeleine qui sera le dernier volet du Contrat Régional en cours ;*
- *l'achat, la réhabilitation et l'aménagement du complexe de tennis, route de Fontaine-le-Port, en projet de vente par la Ligue de Tennis de Seine-et-Marne.*

Ces études permettront aux prochains élus de décider en connaissance de cause la réalisation ou non de ces opérations. Pour cette année et celles qui suivront, je souhaite que notre commune poursuive son développement équilibré, harmonieux, qu'elle continue à accueillir de nouveaux habitants dans des proportions raisonnables et de nouvelles activités porteuses d'emplois en respectant avant tout notre identité.

Nous vivons actuellement dans un contexte économique difficile : le souci principal ressenti par tous est le chômage et le pouvoir d'achat.

Les communes, elles aussi, vont entrer dans une période de diminution de leur pouvoir d'achat :

- *diminution des participations financières de l'Etat (1/3 des recettes du budget du Châtelet) ;*
- *diminution du reversement de certaines taxes dont notamment la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) ;*
- *augmentation des taux de TVA, des charges sociales patronales, des transferts de charges de l'Etat vers les collectivités territoriales ;*
- *des charges nouvelles comme la mise en place d'activités périscolaires liées à la réforme des rythmes scolaires.*

Il conviendra donc que les futurs élus soient très vigilants quant aux incidences sur les impôts locaux de tout investissement nouveau, afin de ne pas égratigner encore plus le pouvoir d'achat de chacun d'entre nous.

Dans ce contexte, il convient également de souhaiter que les représentants de notre intercommunalité « Vallées et Châteaux » soient très solidaires et bien décidés à une coopération sans faille pour œuvrer dans l'intérêt général de l'ensemble de nos communes.

Il faut positiver et si mes derniers propos sont des vœux, il ne tient qu'à nous tous qu'ils deviennent réalité. ■

BILAN 2013 *des Sapeurs-Pompiers*

L'Adjudant chef Decarreaux du centre d'intervention et de secours (CIS) du canton du Châtelet-en-Brie, a présenté le mercredi 15 janvier le bilan annuel d'activités pour l'année 2013, en présence d'un nombre important d'élus du canton, du conseiller général et de responsables d'entreprises, qui aident aussi l'association des JSP.

Plus de 150 personnes étaient présentes à cette cérémonie où plusieurs soldats du feu ont été distingués. Sur l'année 2013, les sapeurs-pompiers du CIS du Châtelet-en-Brie sont intervenus à 881 reprises. Le secours à la personne *(SAP)* sur le canton a représenté l'essentiel des interventions avec 85 % des actions des sapeurs-pompiers, dont les accidents de circulation. La part de la lutte contre l'incendie est lui estimé à 7 - 8 %. L'adjudant chef Decarreaux a rappelé d'ailleurs la nécessité d'un détecteur de fumée, dont l'installation dans chaque logement sera obligatoire à partir de mars 2015. Une vidéo en caméra embarquée retraçant une intervention type des pompiers sur une personne ayant eu un malaise jusqu'à son hospitalisation, a permis aux personnes présentes de constater le professionnalisme des sapeurs-pompiers du centre d'intervention. Côté effectifs, sur les 48 pompiers de la caserne, 13 sont des SP professionnels et 35 sont des SP volontaires. Par ailleurs, 17 jeunes forment la section JSP *(association des jeunes sapeurs-pompiers)*. À l'occasion de ce bilan d'activités, des distinctions ont été attribuées, dont trois médailles du ministère de l'intérieur : Médaille d'or *(35 ans de service)* au commandant Alain Dadou et au Sergent Marc Thomas, Médaille d'argent *(20 ans de service)* à l'adjudant Hervé Makithéatu et une Médaille d'or de l'union départementale *(15 ans de service)* à Pascal Pré. Ainsi que des remises de grade : au grade de caporal, les sapeurs Benjamin Ermidas, Mathieu Waras et Simon Rocher ; au grade de sergent, les caporaux chefs : Laurent Schatteman, Jean-Luc Gauvain et Marc Thomas ; L'officier honoraire Alain Thomas a reçu le galon de lieutenant. Enfin deux diplômes du Brevet National des J.S.P. à Laure Leperlier et Jean Hellin. ■

CHÂTELAIN À L'HONNEUR

Une personnalité du cyclisme professionnel international

Les amateurs de vélo ne s'en doutent peut-être pas, mais une figure importante du cyclisme professionnel demeure au Châtelet-en-Brie. S'il n'est pas forcément très présent de par son activité internationale, le manager sportif Yvon Sanquer vit toujours sur notre commune. Il a accepté de nous rencontrer et de nous parler de son parcours exemplaire.

L'ENFANCE CHÂTELAINE DU COUREUR AMATEUR

Yvon Sanquer, châtelain depuis toujours, est né en 1959 à Fontainebleau. Régulièrement nommé dans la presse "le breton", ce sont en fait ses parents qui sont originaires de Bretagne mais sont venus s'installer au Châtelet-en-Brie en 1947. Issu d'une famille de cyclistes avec notamment son frère Jean-Jacques, coureur professionnel de 1969 à 1975, amené au vélo par l'épicier du village, Léon Durbecq, ancien coureur cycliste. Yvon Sanquer explorera cette vocation familiale jusqu'à la première catégorie, de 1978 *(AS Varennes)* à 1987 *(CS Dammarie puis VC Fontainebleau)*. À 20 ans et pendant six années, il reprend pourtant l'exploitation agricole de ses parents au hameau de Saveteux, expérience qui lui a donné dit-il "un certain sens des responsabilités". Il passe ensuite les brevets d'État 1er et 2e degré pour devenir moniteur de sport dans les écoles. À 27 ans il intègre le monde du cyclisme, lorsqu'il se voit proposer d'encadrer de jeunes coureurs par un responsable de l'équipe de France. Commence alors sa véritable épopée dans un monde sous les feux de la rampe et auprès des plus grands.

L'ASCENSION D'YVON SANQUER

C'est à l'US Créteil *(équipe amateur de haut niveau)* qu'il débute sa carrière de directeur sportif de 1990 à 1994. A cette époque, son équipe sera championne de France du contre la montre. Puis Yvon Sanquer lance en 1995 l'équipe professionnelle Mutuelle de Seine-et-Marne, avec le projet de former des jeunes coureurs au niveau professionnel. Il la dirigera jusqu'au bout et parviendra notamment à qualifier son équipe pour le Tour de France en 1997. La plus petite équipe du peloton français aura un véritable capital sympathie et Yvon Sanquer, directeur sportif alors âgé de 38 ans, réussira à marquer les esprits.

SA CRÉDIBILITÉ DANS UN MILIEU EN CRISE

De 1999 à 2001, il relève un challenge en devenant manager de l'équipe Festina, après l'éviction de l'ancienne équipe dirigeante en raison de l'affaire Festina et peut ainsi confronter ses valeurs à la réalité du terrain. Il est alors vu par la presse comme ***« une caution morale »***. Pendant cette période, il obtiendra entre autre le premier maillot jaune du Tour pour Festina avec Christophe Moreau et la victoire dans le Dauphiné libéré la même année.

Fin 2009, l'Union Cycliste Internationale *(UCI)* lui demande de remettre l'équipe Astana *(capitale du Kazakhstan)* sur pied. Il devient manager de l'équipe kazakhe : ***« gros travail, mais aussi gros potentiel »***. A nouveau, la presse voit dans sa nomination la volonté de placer un ***« monsieur propre »*** à la tête d'une équipe mouillée par des scandales passés. Cette année-là, Astana remporte le Tour de France grâce à Alberto Contador, coureur favori d'Yvon Sanquer ***« aussi bien pour le champion d'exception, son fort mental et ses qualités humaines »***.

Avec A. Contador

En conférence de presse

Mais Yvon Sanquer n'y reste qu'une saison, (ils se séparent en fin d'année 2010) estimant avoir été mis progressivement à l'écart de la gestion de l'équipe en cours d'année. *« Il est difficile de gérer deux coureurs comme Contador et Vinokouroff dans la même équipe surtout quand l'un d'eux est le représentant du sponsor gouvernemental ».*

COFIDIS, UNE ÉQUIPE SOLIDE POUR LE TOUR DE FRANCE 2014

En 2012, appelé par Marc Madiot, Yvon Sanquer participe à Liège-Bastogne-Liège, puis au Tour d'Italie en tant que directeur sportif de la formation FDJ-BigMat. Puis, fin juin, quelques jours avant le départ du Tour de France, il est nommé manager général de l'équipe Cofidis. Son rôle est alors de gérer 54 salariés dont quatre directeurs sportifs, de négocier avec les coureurs, de signer les contrats et de s'occuper des sélections pour le Tour de France.

Pour le prochain Tour de France, épreuve reine de la discipline, Yvon Sanquer a bouclé ses effectifs. Ils seront 25 coureurs dans l'équipe. Il espère renouer avec une victoire d'étape, mais ses objectifs en tant que manager sont plus larges : les classiques printanières, la Vuelta (Tour d'Espagne), le championnat de France, etc.

Yvon Sanquer est continuellement sur les routes « afin de voir au plus près le fonctionnement de l'équipe, d'entretenir une certaine proximité avec les coureurs, pour garder le lien, pour sentir l'implication sportive. Mais c'est aussi le cas pour tout le staff, les mécaniciens, etc. Ce sont des moments qui permettent d'échanger. La particularité du vélo, c'est l'éparpillement de l'équipe : un front sur les classiques, un front sur les courses à étapes par exemple. J'essaie du coup de préparer mon planning personnel afin de voir tout le monde et d'assurer que je porte de l'intérêt à tous. »

Un manager à suivre… en juillet prochain ! ■

Le tracé du Tour est conçu par l'organisateur qui sollicite ponctuellement des directeurs sportifs pour certaines étapes

QUELQUES DATES

Tout au long de sa carrière, Yvon Sanquer s'est investi dans plusieurs associations et instances nationales afin d'œuvrer concrètement pour le cyclisme :

1996 - 2002 : *Président de l'AC 2000 (Association des groupes cyclistes professionnels), où il succède à Cyril Guimard*

2000 - 2002 : *Président de la Ligue du cyclisme professionnel français (LCPF)*

2000 – 2004 : *Vice-président de la Fédération française de cyclisme (FFC)*

2002 : *Chargé de missions pour Amaury Sport Organisation (ASO) où il mène une réflexion sur l'organisation du cyclisme professionnel international auprès de Jean-Marie Leblanc et Patrice Clerc*

2003 : *J.M. Leblanc lui demande d'imaginer un projet en faveur des enfants de 6 à 14 ans sur les cinq ou six villes phares du Tour de France (Montgeron, Marseille, Nantes, Bordeaux, Lyon, Toulouse). Yvon Sanquer créera des ateliers « découverte des sports cyclistes » avec Laurent Jalabert, ce qui a permis de réaliser des pistes de BMX et Trail pour les jeunes dans de nombreuses villes.*

2005 à 2009 : *Directeur de la Ligue nationale de cyclisme. Il travaille sur les statuts de la ligue et à la mise en place des règlements.*

2013 : *Président de l'AC 2000 et membre du Conseil d'administration de la LNC.* ■

ANIMATIONS

Théâtre gratuit

DIALOGUE D'UN CHIEN AVEC SON MAÎTRE

Dans un décor de précarité sociale avec caravane en carton-pâte, baignoire et table de camping, deux marginaux, très en verve, l'un canin et l'autre humain, philosophent avec férocité au sujet de notre société sans se priver d'une tendresse clownesque. Sébastien Javelaud et Emeric Bellamoli de la Cie Le Point du Jour, qui campaient respectivement et avec une belle énergie, le maître et le chien de cette farce sociale de Jean-Marie Piemme, proposée par la commission Animations le 7 février dernier. Ils ont donné à rire, beaucoup, avec ce texte truculent, en ont surpris plus d'un, quand l'homme s'est jeté à l'eau - au sens propre - et nous ont aussi ému quand leur besoin d'amour surgissait.

Les châtelains, venus nombreux, ont pu apprécier cette comédie signée d'un auteur belge contemporain, qui explore donc les étranges rouages des relations humaines et des plaies de l'âme… avec humour. ■

Les Scènes Rurales passent à l'action !

DIMANCHE 16 ET SAMEDI 29 MARS

En complémentarité des trois représentations du spectacle ***"Un roi sans divertissement"*** de Jean Giono, mis en scène par Philippe Lardaud à la médiathèque du Château des Dames, en décembre 2013 et février 2014, les Scènes Rurales inaugurent ce mois de mars des actions culturelles avec l'appui de la Communauté de communes "Vallées et Châteaux". Une belle façon de renforcer les possibilités pour chacun d'être davantage qu'un spectateur.
Trois actions culturelles gratuites sont donc proposées, que vous ayez vu le spectacle ou non :

- *"un atelier de lecture à voix haute" ou comment (re)découvrir le plaisir simple de la lecture à voix haute, avec Philippe Lardaud.* **Dimanche 16 mars de 15h à 18h à l'espace lecture de Sivry-Courtry**
- *"un ciné causerie" avec la projection du film "Le Mystère Giono", suivi d'un partage en compagnie de Jacques Mény, son réalisateur et de Philippe Lardaud, metteur en scène du "roi sans divertissement".* **Dimanche 16 mars, à 20h30 salle des fêtes de Féricy**
- *un atelier théâtral "jeu de rôle", comment jouer "à la manière de…" ou imaginer la suite d'une situation.* **Samedi 29 mars, de 15h30 à 20h30, salle des fêtes de Féricy**

ACT'ART
SCENES RURALES
A Sivry-Courtry

07 MARS 2014 à 20h45

ANDROMAQUE

Théâtre
Collectif La Palmera

D'après Andromaque de Jean Racine
Mise en scène ***Néry***
Avec ***Nelson-Rafaell Madel et Paul Nguyen***
Musique originale ***Nicolas Cloche.***

Oreste aime Hermione qui aime Pyrrhus qui aime Andromaque qui aime Hector qui est mort…
La tragédie classique, quel ennui ! Amoureux de la langue de Racine, animé du désir d'en partager sa beauté, d'en dévoiler son actualité, Le Collectif La Palmera fait voler en éclat ce préjugé. Grâce à d'astucieuses trouvailles, les comédiens nous initient à l'époque, aux passions et aux dilemmes des personnages avant de nous plonger dans l'intrigue.

L'histoire se déroule dans une allée du palais et le public, installé de part et d'autre de cet espace, suit l'action au plus près. Les deux jeunes interprètes, lumineux et pleins d'humour, nous conduisent au cœur du texte, dans une mise en scène audacieuse et colorée.

Salle polyvalente de Sivry-Courtry
Durée 1h30 – À partir de 11 ans
Renseignements et réservations au 01 64 83 03 30
du lundi au vendredi de 13h30 à 18h.
www.scenes-rurales77.com

Ces actions culturelles s'adressent à tous les publics, qu'ils pratiquent ou non le théâtre et elles sont gratuites ! Les places étant limitées, vous pouvez vous inscrire auprès de Rémy Sabran : **r.sabran@actart77.com** ou au **01 64 83 03 43.** ■

Noël magique

Le conte jonglé proposé par la commune le 18 décembre dernier a enchanté les enfants venus nombreux assister à ce spectacle de Noël humoristique et audacieux. Après les jongleries, ils ont été entraînés dans le monde des grandes illusions ; mais le goûter qui a suivi était lui bien authentique ! ■

Un Concert de Poche

AVEC INVITÉE EXCEPTIONNELLE

Ministre déléguée auprès du ministre de l'Éducation nationale, chargée de la Réussite éducative, George Pau-Langevin a assisté au Concert de Poche du 20 décembre dernier, salle de la Bergerie. En lever de rideau, des enfants des écoles primaires des Grands Bois et des Ecrennes ont interprété dans la joie une mélodie de Brahms et une mélodie de Poulenc, accompagnés par trois concertistes de renom, Michel Portal, Michel Dalberto et Edgar Moreau. En une dizaine de séances, d'une heure chacune, ces écoliers ont eu l'opportunité d'apprendre ces mélodies avec le chef de chœur, Benjamin Vinit. Ils garderont certainement de cette belle soirée de formidables souvenirs. ■

La ministre, George Pau-Langevin et Gisèle Magnan

Avec les élèves des écoles primaires

Mai Mots : Paroles libres au cœur du parc

SAMEDI 10 MAI

"Mai Mots", manifestation culturelle, poétique et littéraire aura lieu cette année le samedi 10 mai dans le parc du Château des Dames à partir de 18h30. Petits et grands venez conter, raconter, slamer, écouter textes, poèmes et chansons de grands auteurs. Des citations manuscrites, parsemées dans le Parc du Château, attireront la curiosité des promeneurs le temps du week-end. ■

Jazz au Château

SAMEDI 5 JUILLET

CONCERT JAZZ EN PLEIN AIR

Le festival ***"Jazz au Château"*** aura lieu le samedi 5 juillet. Cinq groupes d'horizons différents se succéderont à partir de 18h00, pour cinq concerts de 50 minutes chacun. Un intermède d'une demi-heure, animé par un Jazz Band déambulant dans la cour pendant la pause dîner, est prévu dans cette programmation. Le talent et le professionnalisme des intervenants sont un véritable gage de réussite.

Une buvette et des points restauration seront à votre disposition. Vous pourrez également apporter votre pique-nique. Un programme détaillé paraîtra sur le site de la mairie, dans le prochain VAV et par voie d'affichage. ■

ACT'ART

SCENES RURALES
Au Châtelet-en-Brie

16 MAI 2014
à 20h45

LA REINE S'ENNUIE
Danse contemporaine
Cie Die Donau, Andrea Sitter

Chorégraphie et interprétation ***Andrea Sitter*** ; Collaboration artistique et interventions ***Philippe-Ahmed Braschi*** ; Lumières ***Frédéric Mérat*** ; Composition originale ***Mic Martin***.

Élégante et lumineuse, Andrea Sitter nous touche par son imagination délirante et son humour déraisonnable. Chronique poétique et délirante d'une femme solitaire, « La Reine s'ennuie » la met en scène dans une série de métamorphoses. Dressée sur des talons aiguilles, elle répand sur le plateau des pétales de rose tandis que le crapaud couronné tarde à se changer en prince. Elle effeuille contes et légendes, mais surtout, elle danse, avec grâce ou dans une étonnante gestuelle classique et rock'n'roll, portée par une énergie explosive.
Artiste allemande, installée en France depuis plus de 25 ans, Andrea Sitter a étudié aussi bien la danse classique que contemporaine et a côtoyé les plus grands noms (Carolyn Carlson, Mathilde Monnier, Peter Goss, Dominique Mercy, Pina Bausch, Dominique Boivin…).

Salle de la Bergerie
Durée 1h00 – À partir de 11 ans
Renseignements et réservations
au ***01 64 83 03 30***
du lundi au vendredi de 13h30 à 18h.
www.scenes-rurales77.com

ANIMATIONS

DIMANCHE 13 AVRIL

La Rando des 3 châteaux

Le Conseil général de Seine-et-Marne, en partenariat avec Seine-et-Marne Tourisme, le Comité départemental de la randonnée pédestre de Seine-et-Marne et le Comité Départemental de Cyclotourisme, organise la 7e édition de « La Rando des 3 châteaux » **5 itinéraires pédestres** :

> *1 parcours sportif de 43 km départ à 7h du Château de Fontainebleau*

> *1 parcours randonneurs confirmés de 26 km départ à 9h Base de Loisirs de Bois-le-Roi*

> *1 parcours "pour Tous" en boucle de 17 km départ à 10h du Château de Blandy-les-Tours*

> *1 parcours de marche nordique de 17 km départ à 9h du Château de Blandy-les-Tours*

> *1 parcours enfants en boucle de 7 km au départ à 13h30 du Château de Blandy-les-Tours*

> *Egalement deux boucles vélos au départ de Verneuil l'Etang : de 27 km et de 34 km.*

Renseignements sur le site du Conseil général :
www.seine-et-marne.fr/la-rando-des-3-chateaux

SOCIAL

Les P'tits Choux : Méli-Mélo

La médiathèque du Châtelet-en-Brie et le lieu d'Accueil Enfants Parents « Les P'tits Choux » ont eu le plaisir de se réunir et de proposer à leur jeune public, le mercredi 11 décembre, un spectacle sensible, tendre et ludique dédié aux livres entremêlé d'instruments de musique *(Accordéon, guitare, percussions, mélodica, balafon, ukulélé, cithare)* d'une durée de 30 minutes.
L'ambiance feutrée de la salle, la lecture à voix haute de Marie et la musique de Pascale ont permis aux petits et aux grands de plonger dans l'univers captivant des contes… L'assemblée d'une quarantaine d'enfants, les yeux écarquillés, battant la mesure, souhaitant toucher les instruments, apaisés sur les genoux de leurs accompagnants, autant de gestes et de sourires qui nous ont confortés dans l'idée de réitérer cette expérience destinée aux tout-petits. ■

Colis de Noël

Nos seniors ont répondu présent à la remise du traditionnel colis de Noël. La distribution s'est déroulée samedi 21 décembre à la salle des expositions du château, dans une ambiance très sympathique agrémentée d'un goûter. ■

TRAVAUX

Salle socioculturelle

Les travaux ont débuté comme prévu début janvier et devraient durer environ 14 mois. Ci-contre, une vue des spectaculaires travaux de démolition nécessaires avant d'entreprendre la construction de la future salle. ■

BREVES

Chasse aux Oeufs

DIMANCHE 20 AVRIL ■

La municipalité organise comme chaque année une "Chasse aux Oeufs de Pâques" de 10h00 à 12h30.
Cette chasse gourmande pour les enfants châtelains se déroulera dans le parc du Château des Dames. ■

Fête de la musique

SAMEDI 21 JUIN

La Fête de la musique aura lieu le samedi 21 juin de 18h à 22h dans la cour du Château des Dames. Vous êtes chanteur, chanteuse, musicien, musicienne, vous souhaitez participer à la fête… !

Contactez Christine Veret :
christine.veret@wanadoo.fr
ou la mairie au **01.60.69.40.40.** ■

Repas des Seniors

DIMANCHE 4 MAI

Afin de créer un lien social régulier avec les seniors de la commune, la commission des Affaires Sociales organise un repas le dimanche 4 mai, salle de la Bergerie. Christelle et Laurent animeront ce déjeuner et mèneront la danse jusqu'à la fin de l'après-midi. ■

Toutes les photos et les commentaires sont à suivre sur le facebook de la Guiss' !
www.facebook.fr/laguissardiere

JEUNESSE

2014 bonnes raisons de venir à la Guiss' !

équipe d'anim'

THOMAS :
Pour rencontrer une équipe d'anim' cool ! Pour créer des liens entre nous. Pour participer à des activités et des sorties pas chères et intéressantes. Pour être dans un lieu où pouvoir se retrouver entre nous.

SARAH :
On y fait de bonnes rencontres.

CLÉMENT :
Pour pouvoir nous amuser avec les anim'. Pour être informé des bons plans.

RAPHAËL :
Pour revoir l'équipe de la Guiss'.

WILLIAM :
Pour éviter de m'ennuyer à la maison. Pour m'occuper et réaliser des projets.

DIÉGO :
Pour m'amuser et être avec mes amis.

IGOR :
Pour parler avec mes nouveaux amis et apprendre le français.

ANTHONY :
Les anim' y sont sympathiques ! On y fait des activités divertissantes.

LES VACANCES D'HIVER À LA GUISS' :

La Guissardière a proposé aux jeunes une programmation axée sur :

Des activités manuelles nouvelles :
- *Création d'un Jeu de 7 Familles « Family Guiss' »*
- *Point de croix*
- *« Porte Fimo »*
- *« Sabl'Art »*
- *« Nostal'Guiss »*

Le sport pour tous :
- *« Fais La Passe » avec les jeunes de Moisenay*
- *Sortie Laser game*
- *Sortie KOEZIO*
- *JogGuiss'*

« Les Filles d'abord » :
- *« Soirée entre filles »*
- *Repas collectif*

DISPOSITIF "SAC ADOS" : DÈS FIN AVRIL !

Pour la 3e année consécutive, la Guissardière propose aux jeunes de 16 à 23 ans du Châtelet-en-Brie, de bénéficier d'une aide financière et méthodologique pour faire vivre un projet de vacances autonomes par le biais du dispositif départemental « SAC ADOS ». Toutes les infos et conditions sont à voir directement à la Guissardière.

UNE NOUVELLE ANIMATRICE :

Depuis quelques semaines, Laëtitia Bereau a rejoint l'équipe de la Guissardière. Tout au long de cette année, elle aura pour mission de concevoir et de mettre en place des actions d'animation spécifiquement en faveur des filles.
Alors mesdemoiselles... Rapprochez-vous de Laëtitia pour concrétiser vos envies et vos idées.

LA GUISSARDIÈRE ET SES PARTENAIRES :

Tout au long de l'année, l'équipe de la Guissardière s'attache à travailler en transversalité avec un ensemble de structures, dans l'intérêt des jeunes, dont la médiathèque, l'accueil de loisirs, les services municipaux, des associations locales et les familles.

ORGANISATION GÉNÉRALE :

HORAIRES D'OUVERTURE :

L'accueil proposé aux jeunes pendant les petites vacances scolaires uniquement : **10h30 / 12h30 – 14h / 18h**
(horaires flexibles en fonction de la programmation prévue)
Avec la possibilité pour les jeunes qui le souhaitent, de déjeuner à la Guissardière.

Les grandes vacances d'été :
14h00 / 18h00
(horaires flexibles en fonction de la programmation prévue). ■

DES VACANCES DE NOËL CHARGÉES :

- *Initiations au Graffiti,*
- *Cuisine moléculaire,*
- *Sports au dojo,*
- *Activités scientifique et technique (lampe à lave, plastic'fou),*
- *Sortie à Reims (Marché de Noël),*
- *Repas collectifs (Noël & Jour de l'An)*
- *Jeu collectif (Mardi tout est permis),*
- *Activités manuelles (Sabl'Art, mozaïc...),*
- *Jeux de société,*
- *Soirée ciné...*

RAPPEL : La Maison des Jeunes accueille les jeunes Châtelains de 11 à 17 ans et tous les collégiens de Rosa Bonheur.
Un nouveau dossier d'inscription pour l'année 2013-2014 est à votre disposition à la Guissardière.
Depuis septembre, plus de 40 jeunes se sont déjà inscrits ! Et toi ?

MÉDIATHÈQUE DU CHÂTEAU DES DAMES

DU CÔTÉ DES ADOS
DE MARS À JUIN

à 17h

"2025 ex machina", un Serious Game d'éducation critique aux médias

Des traces du passé ressurgissent ! Fred, Anaïs, Hugo et Morgane voient leur vie chamboulée par des informations publiées sur Internet alors qu'ils étaient lycéens. Vous êtes Net Détective, ils vous appellent à l'aide...

Le jeu sera suivi d'un débat durant lequel nous aborderons les questions que soulève le thème de chaque jeu : réseaux sociaux, jeux vidéo en ligne, Internet mobile, blog-chat-forum.

L'objectif de ce Serious Game est d'amener les 12-16 ans à porter un regard critique sur leurs usages d'Internet fixe et mobile, à travers une démarche ludique. Au fil des différents épisodes des jeux, leurs usages des réseaux sociaux, d'internet mobile, des blogs, de la recherche d'information ou du chat sont passés au peigne fin… Ce Serious Game aborde l'ensemble des usages des jeunes sur Internet en posant les questions de la responsabilité et de l'impact de leurs actions sur le web, de la dimension temporelle du web et du rapport entre vie privée et vie publique.

QUATRE SÉANCES :
mercredis 26 mars, 30 avril, 28 mai et 25 juin, à 17h

Durée de la séance : 1h30

Inscription préalable
au 01 60 66 53 96 ■

NOUVEAU

Emploi, orientation professionnelle, scolarité : un espace dédié à vos recherches !

Un espace a été aménagé pour vous permettre d'utiliser au mieux nos services :

- *Des guides pratiques : aide à la création d'entreprise/trouver du travail avec ou sans diplôme/rédiger une lettre de motivation/choisir une formation etc.*
- *Un accès à Internet (gratuit)**
- *Offres d'emploi (presse, sites Internet)*
- *Autoformation en ligne gratuite* avec Medialib77 : bureautique/Internet, langues, cours pour adultes (remise à niveau)*

** Si adhérent à la médiathèque*

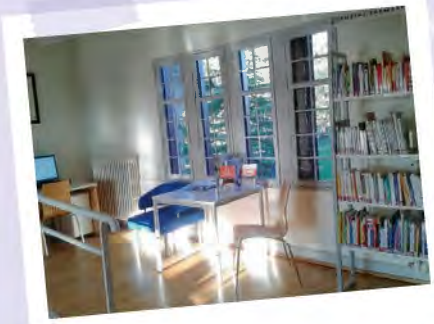

Les 4 Fantastik

SOIRÉE SLAM
SAMEDI 10 MAI

à 19h30

Show des 4 Fantastik (scène ouverte)

LES PROTAGONISTES

Fioner, Petit Jean, Chadeline et Lord Myke Jam

Quatre poètes entêtés des mots, déposant leurs phrases, déphasant la prose en solo, duo, trio ou *« quarto »*...! Quatre slameurs qui se sont alliés lors du Grand Slam National 2012 ; Champions de France lors du GSN 2013 : *« alchimie des sens qui donne naissance à une poésie culinaire, l'essence même de leurs 5 sens »*...! Ils ont mis en commun leurs idées, expressions, et sensibilité artistique pour former les *« 4 Fantastik »*… afin de faire un bout de chemin ensemble, à la rencontre de l'Universel...! Un brin de folie, critiques de vie, c'est comme une famille : un frère, une sœur, un mari, un ami… C'est le Panorama, près de Paname… qui vous offre sa vision sur le quotidien ; ici on chuchote, on crie, on déclame… Ils vous offrent leur vision du Slam…!

C'EST QUOI LE SLAM ?

Comme chaque art, cette forme de poésie *« urbaine »* déclamée en public est un bon moyen de réunir des personnes d'univers différents car le slam mêle littérature et mouvement urbain, spectacles, jeux, rencontres et plaisir.

POURQUOI PAS VOUS !

Dans les soirées slam, tout le monde peut participer, quelque soit l'âge. Chacun vient avec ses textes et ses idées. ***C'est un mouvement accessible à tous. Alors pourquoi pas vous !*** ■

www.lepanorama77.fr

MEDIALIB77

Vous êtes adhérent à la médiathèque ?

Vous bénéficiez d'emblée de l'offre Medialib77 !

En 2014, de nouvelles ressources numériques gratuites sont disponibles :

> **CINÉMA :** *ARTE-Univers ciné donne une large part au cinéma documentaire sans oublier la fiction.*

> **MUSIQUE EN LIGNE :** *l'offre de la Cité de la musique permet d'écouter du jazz, de la musique classique, contemporaine et traditionnelle et de visionner de nombreux concerts, sans oublier l'accès aux webradios (sélections des discothécaires à écouter en illimité).*

> **LIVRES NUMÉRIQUES :** *Accès à plus de 100 éditeurs et plus de 10 000 livres (romans, BD, poésie, guides pratiques, etc.)*

Avec medialib77

> **AUTOFORMATION** *dans les domaines suivants :*
- *l'apprentissage des langues étrangères (anglais, espagnol, italien et allemand et FLE (français langue étrangère)*
- *le soutien scolaire du CP à la Terminale*
- *les connaissances de base pour adultes en mathématiques, français, histoire, etc.*
- *la bureautique et l'Internet*

Et retrouvez aussi Medialib77 sur la page Facebook conçue comme un espace d'échange sur les ressources et les pratiques numériques :

www.facebook.com/Medialib77

EXPOSITION

Jean Giono

du 1er au 15 MARS

En collaboration avec Act'Art, la médiathèque propose du 1er au 15 mars une exposition retraçant les grandes lignes de la vie et de l'œuvre de Jean Giono, à travers des citations de l'écrivain, des documents d'archives (photos, lettres...) et des illustrations de peintres contemporains. Elle invite à comprendre la genèse de l'évolution d'une œuvre majeure dans la littérature française du XXe siècle.

"Ce dont on te prive, c'est de vents, de pluies, de neiges, de soleils, de montagnes, de fleuves, et de forêts : les vraies richesses de l'homme ! Tout a été fait pour toi ; au fond de tes plus obscures veines, tu as été fait pour tout. Quand la mort arrivera, ne t'inquiète pas, c'est la continuation logique. Tâche seulement d'être alors le plus riche possible. A ce moment là, ce que tu es, deviens."

Jean Giono, "Les vraies richesses".

Portrait de Jean Giono par Serge Fiorio

ADRESSE MÉDIATHÈQUE

Rue du 19 mars 1962
77820 Le Châtelet-en-Brie

Téléphone : 01 60 66 53 96

Courriel : mediatheque@chatelet-en-brie.fr

Portail de la médiathèque :
www.mediatheque-le-chatelet-en-brie.net

TROC-LIVRES

Le troc de livres est un échange de livres entre lecteurs
1 livre apporté = 1 bon d'échange pour un livre à choisir parmi ceux proposés.

Troc de livres
samedis 15 mars, 12 avril, 15 mai, 14 juin
De 10h à 12h et de 14h à 17h.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014 : MODE D'EMPLOI

DOSSIER

Les élections municipales approchent à grands pas : les 23 et 30 mars 2014, 44 millions d'électeurs français sont appelés aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux pour les six prochaines années. Mode d'emploi de ce geste citoyen.

DATES DES ÉLECTIONS

Le premier tour de scrutin des élections municipales 2014 aura lieu le dimanche 23 mars prochain. Le second tour se tiendra la semaine suivante, le dimanche 30 mars. Elles sont destinées à renouveler l'ensemble des conseils municipaux dans les 36 680 communes françaises.

LES BUREAUX DE VOTE AU CHÂTELET-EN-BRIE

Le mode de scrutin varie selon le nombre d'habitants de la commune. Pour une commune de plus de 1000 habitants, les électeurs éliront leurs conseillers municipaux selon le scrutin de liste *(ce qui était réservé auparavant aux communes de plus de 3.500 habitants)*. Depuis la loi sur la parité du 6 juin 2000, les conseillers sont élus sur des listes qui doivent comporter autant de noms que de sièges à pourvoir et autant d'hommes que de femmes. Les suffrages sont décomptés par liste et non par candidats.

PREMIER TOUR : Dans le cas où une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés dès le premier tour, elle remporte l'élection et reçoit la moitié des sièges à pourvoir. L'autre moitié est répartie à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, y compris celle arrivée en tête.

SECOND TOUR : En cas d'absence de liste victorieuse au premier tour, un second tour est autorisé pour les listes ayant obtenu plus de 10% des suffrages exprimés. Les listes ayant obtenu entre 5 et 10% sont autorisées à fusionner avec les listes qui se maintiennent. Après le second tour, le décompte des voix se fait de la même façon qu'en cas de victoire d'une liste dès le premier tour.

CE QUI CHANGE EN 2014 : L'ÉLECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Jusqu'à présent, les conseillers communautaires étaient élus par les membres du conseil municipal. Pour la première fois, les électeurs désigneront, à l'aide d'un seul bulletin de vote, leurs conseillers municipaux et les conseillers communautaires. Les conseillers communautaires sont les représentants de la commune au sein de la structure intercommunale dont elle est membre. Les sièges de conseiller communautaire de la commune sont répartis entre les différentes listes selon le même mode de scrutin que celui appliqué lors de l'élection des conseillers municipaux. Pour chacune des listes, les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation des candidats. En outre, ces intercommunalités exerçant des compétences croissantes confiées par les communes depuis une vingtaine d'années *(urbanisme, assainissement, collecte des ordures ménagères, etc.)*, il s'agit de les doter d'une légitimité démocratique beaucoup plus grande.

QUI PEUT VOTER

Tous les français âgés de 18 ans et plus, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune. Les ressortissants des pays de l'Union européenne résidant en France peuvent participer aux municipales. Mais ils ne peuvent être ni maire, ni adjoint.

LE VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet à un électeur absent, de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix. La personne choisie pour voter est désignée librement, mais doit respecter certaines conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France. La démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie. ■

QUIZ

Qui peut voter aux élections municipales ?

a) Tous les habitants majeurs de la commune

b) Tous les citoyens français de la commune

c) Tous les citoyens français et les citoyens d'un pays membre de l'Union européenne

Réponse : c

Pour pouvoir voter aux élections municipales, il faut être de nationalité française ou être citoyen d'un pays membre de l'Union européenne, être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin, jouir de ses droits civils et politiques, être inscrit sur les listes électorales de la commune.

A quel âge peut-on devenir maire ?

a) 18 ans

b) 23 ans

c) 30 ans

Réponse : a

Le candidat doit avoir 18 ans et être de nationalité française. Un conseiller municipal ressortissant européen ne peut pas être élu maire ou adjoint.

Qui élit le maire ?

a) les électeurs

b) les conseillers municipaux

c) c'est le premier de la liste arrivée en tête

Réponse : b

Le maire est élu par et au sein du conseil municipal, au scrutin secret et à la majorité absolue pour les deux premiers tours de scrutin, et à la majorité relative si un troisième tour est nécessaire.

Quelle est la durée du mandat de conseiller municipal ?

a) 4 ans

b) 5 ans

c) 6 ans

Réponse : c

Les conseillers municipaux sont élus pour six ans, et sont renouvelés intégralement au mois de mars de l'année électorale concernée.

Comment est fixé le nombre de conseillers municipaux ?

a) chaque commune décide de la composition de son conseil municipal

b) il est fixé par la loi en fonction du nombre d'habitants

c) il est fixé par la loi en fonction du nombre d'habitations

Réponse : b

Le nombre de conseillers municipaux varie selon la taille de la commune : de 7 conseillers pour les communes de moins de 100 habitants, à 69 pour les communes de 300 000 habitants ou plus.

A quel rythme le conseil municipal doit-il se réunir ?

a) il n'y a pas de règle

b) au moins une fois par mois

c) au moins une fois par trimestre

Réponse : c

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de "police des séances", notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats.

Comment le maire doit-il porter l'écharpe tricolore ?

a) le bleu près du col quand elle est portée en écharpe

b) le rouge près du col quand elle est portée en écharpe

c) comme il veut

Réponse : a

Selon l'article D2122-4 du code général des collectivités territoriales, l'écharpe tricolore peut se porter soit en ceinture soit de l'épaule droite au côté gauche. Lorsqu'elle est portée en ceinture, l'ordre des couleurs fait figurer le bleu en haut. Lorsqu'elle est portée en écharpe, l'ordre des couleurs fait figurer le bleu près du col, par différenciation avec les parlementaires.

Combien y a-t-il de communes en France ?

a) 366

b) 3 668

c) 36 680

Réponse : c

Selon l'Insee, on compte au 1er janvier 2014, 36 680 communes, dont 36 551 en métropole.

Qui sont les conseillers communautaires ?

a) ils sont des représentants de l'Union européenne auprès des communes

b) ils représentent les communes au sein des établissements de coopération intercommunale

c) ils représentent les différentes communautés religieuses présentes dans une commune

Réponse : b

Les conseillers communautaires représentent les communes au sein des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Selon la loi du 17 mai 2013, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales. L'électeur désigne le même jour sur le même bulletin de vote les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité.

Quels sont les principaux impôts et taxes votés par le conseil municipal ?

a) la taxe d'habitation, la taxe foncière et la taxe professionnelle

b) la taxe d'habitation, la taxe foncière, la contribution économique territoriale

c) la taxe d'habitation, la taxe foncière, la redevance pour l'audiovisuel

Réponse : b

Les principaux impôts et taxes votés par les communes sont : taxe d'habitation, taxe foncière, contribution économique territoriale (en remplacement de la taxe professionnelle supprimée depuis 2010), taxe d'enlèvement des ordures ménagères, mais aussi taxe de trottoirs, taxe de pavage, taxe de séjour...

Élections 2014 : mode de scrutin

Pour pouvoir voter, se présenter avec :
carte d'électeur
ET pièce d'identité

ETAT CIVIL 2013

NAISSANCES

JANVIER
04 Léane BARBARAT
23 Ylies ZAZAA

FEVRIER
07 Alice PINZANI
20 Hédi SAIDI
25 Angel SORRANT

MARS
11 Raphaël HUP
17 Esteban HUP
25 Faustine DELOM
27 Tristan GRONGNARD
28 Nélio LEGRAS NETO

AVRIL
06 Axel DEFRANCE
15 Joy LEGROS AUBRY
18 Arwenn SINQUIN

MAI
02 Lucy PINZANI
11 Anis MOUSSAOUI
11 Assia DIALLO
28 Romain SALMON
30 Éléa REBOURS

JUIN
03 Apolline LECERF
26 Hugo FOURNIER

JUILLET
10 Justine GALAUD
12 Yanis GHEZIEL-HAMITA

SEPTEMBRE
20 Zoé DUMANT DEFAUX

OCTOBRE
11 Milann HENRY
21 Capucine HUMBERT

NOVEMBRE
03 Arthur ROBERT
05 Margot SAIDI BOSTELMANN
07 Théo CAMOZZI
19 Lise CAVELOT

DECEMBRE
25 Nelson SAMAKE

MARIAGES

MARS
24 Fatima DJALALI et Lahcene ZAZAA

AVRIL
27 Cécile CREUZARD et Hervé AVEMANI

MAI
10 Mylène JOUBERTON et Sébastien HAZARD
11 Amélie FRONTY et Sébastien DUBARD
18 Agathe HEINTZ et Julien GRES
18 Alexandra WAGENER et Antoine CHARPENTIER
25 Amandine FAY et Sébastien VIAL

JUIN
08 Caroline COURTEL et Gérald GAREAU
22 Stéphanie BACHIR et Cédric JOSQUIN
29 Yamina ZENNOUHI et Jean Claude CIRINCIONE
29 Liudmila SHISHANOVA et Fabien FEREY

JUILLET
13 Ratiba CHOUDER et Stéphane CURÉ
20 Jennifer PONTIEUX et Geoffrey MONTIGNIES

AOÛT
03 Nathalie UGHETTO et Michel STROZIK
31 Karine LAVOCAT et Karim GHAZALI

SEPTEMBRE
07 Myriam LEJUEZ et Sébastien PLACIER
07 Elodie RODRIGUEZ et Thomas DUROT

OCTOBRE
19 Maëva VALONY et Antoine CARRÉ

DECES

JANVIER
01 Renée BOURRY née PETIT
11 Jean Marc André Claude GUILLIN
17 Jean-Pierre MARI
20 Béatrice PRIEUX
25 Michel HURET
31 Marie SZCZEPANSKI née BOTUHA

FÉVRIER
05 Jacqueline GOUBIN née MANIER
08 Jésus-Alain RUBIO
11 Jeanne WANLIN née HAZARD
17 Jean VERDET
19 Simone MEUNIER née KINBERG
21 Suzanne ROIG née LÉONARDI
22 Gérard COURTINE
26 Philippe PLAUT

MARS
17 Yvette SIMON née GROSDEMANCHE
20 Lucien COLARDOT
26 Pierre BARBIER

AVRIL
09 Serge ANSEL
11 Jeanne OBERTIN
12 Gaston VAUCHER
27 Danièle SOLA née BARCLAIS
29 Jean Pierre André BRIGNET

MAI
07 Simone DUVAL née POILLOT
30 Georges MAUTROT

JUIN
01 Antonio AFONSO GONÇALVES
03 Michel GASQUEZ
11 Victorine MOUSSELET née ROSAS
11 Emilienne MATHERON née DANDURAND
15 Jacques FRANÇOIS

JUILLET
10 Guy HAUSSAIRE
13 Suzanne FILLATOF née CURET
21 Marie-Charlotte SAUTRON
25 Paulette MARTINOVITCH née RENARD
26 Odette BERNARD née CAMILLE
26 Marie GRAD née LINKIEWICZ
26 Jeannine COLARDOT née LEMAÎTRE

AOÛT
04 Yves BRYNAERT
12 Carmen ZILLONIZ ZAPIRAIN
29 Jean GIZOLME

SEPTEMBRE
17 Louisette DOBRASZCZYK née LOUVET
23 James THIBAULT

OCTOBRE
02 Georgette THOMAS
14 Geneviève BENOIST née MOREAU
23 Xavier VERMONET

NOVEMBRE
04 Geneviève GILBERT née ALANIÈCE
06 Renée DANIEL
25 Léonie JELAMUS née VERDEZ

DÉCEMBRE
18 Sébastien MULLER

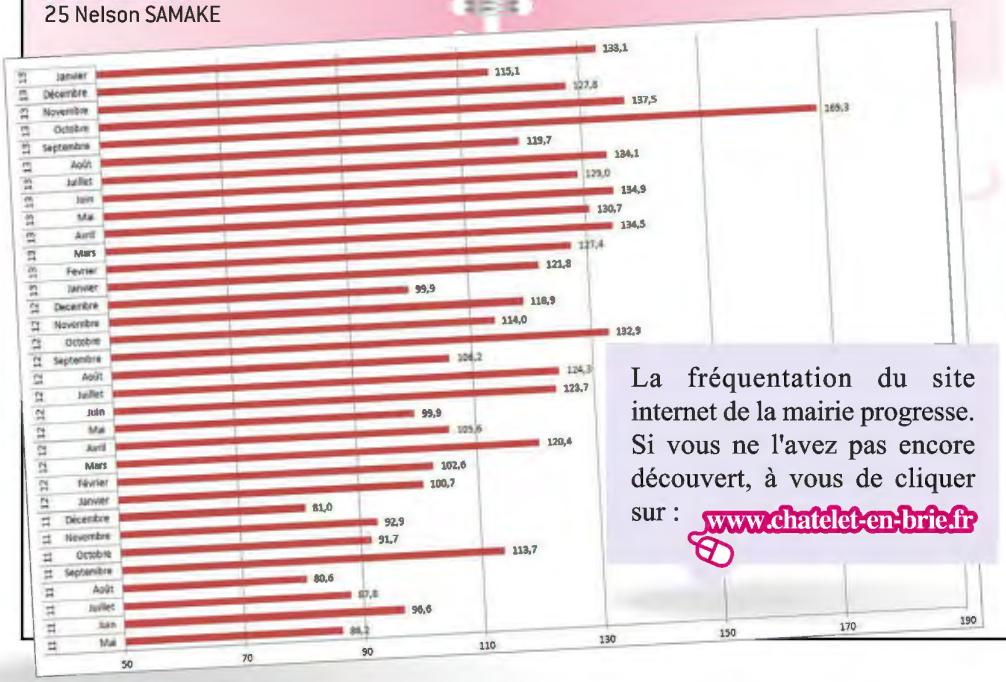

La fréquentation du site internet de la mairie progresse. Si vous ne l'avez pas encore découvert, à vous de cliquer sur : www.chatelet-en-brie.fr

CNAM

Vous avez travaillé en France ou en Allemagne

VENEZ FAIRE LE POINT SUR VOTRE RETRAITE

La Caisse nationale d'assurance vieillesse organise en 2014 en partenariat avec les caisses de retraite allemandes, des journées d'information retraite

du MARDI 1er au JEUDI 3 AVRIL

Des conseillers de la caisse de retraite allemande mais aussi des représentants de l'Assurance retraite, de l'Agirc-Arrco répondront à toutes vos questions. Au cours de votre carrière professionnelle, vous avez été artisan, commerçant ou gérant de société, un dossier RSI vous sera remis.

Pour participer*, vous devez vous inscrire au préalable ; les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 mars :

> *Par Internet, en adressant un courriel à l'adresse suivante :* ***ri-franco-allemandes@cnav.fr***

> *En renvoyant un bulletin d'inscription, disponible dans le réseau d'accueil de l' Assurance retraite et chez ses partenaires (Cpam, Caf, Cicas, ambassade, consulat...), à l'adresse suivante :*

Cnav – Communication externe Île-de-France (14411)
75951 Paris cedex 19

La Cnav vous contactera pour vous fixer un rendez-vous.

** dans la limite des places disponibles*

PERMANENCE EN MAIRIE

de Mme l'Architecte des Bâtiments de France

Votre propriété est située en Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager *(Z.P.P.A.U.P)*, zone destinée à protéger les abords de l'église Sainte-Madeleine classée Monument Historique et à mettre en valeur son patrimoine. Vous souhaitez réaliser, à plus ou moins long terme, des travaux modifiant l'aspect d'un bâtiment. Votre projet est soumis à l'avis du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de Seine-et-Marne. L'Architecte des Bâtiments de France en charge du secteur du Châtelet tiendra une permanence en Mairie le **jeudi 20 mars, à partir de 15 heures**.

Mme Nadia CORRAL-TREVIN, recevra **uniquement sur rendez-vous**. Les rendez-vous sont à prendre auprès du service de l'Urbanisme de la Mairie *(service fermé au public les mardis et les mercredis)*.

NOUVEAU

Frédéric BARBEY
et Arnaud HUAN
Espaces Relaxation, Hypnose, Réflexologie, massages et EFT
12 rue des prés Borets

« CO NAILS'CO »
Coralène Droesbeke prothésiste ongulaire.
Chez Steff'Beauté 10 rue de Rambouillot
Tél. :01 60 59 17 08

A SAVOIR !

Le Guide Municipal 2013/2014 est disponible en mairie et à la médiathèque du Château des Dames.

RAPPEL !

Déjections canines

La propreté des rues constitue un sujet de préoccupations majeures pour les habitants de notre village. Les déjections canines sont un réel problème.

La mairie met gratuitement à votre disposition des sachets de propreté pour que les trottoirs restent propres….

Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à l'accueil de la mairie.

L'ÉTAT SIMPLIFIE VOS DÉMARCHES

La carte nationale d'identité est valide 15 ans

À compter du 1er JANVIER 2014

À compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures *(plus de 18 ans)*.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

> *les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.*

> *les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.*

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

PEEP

peep
PORTE-PAROLE DE TOUTES LES FAMILLES

SOIRÉE QUIZZ

Quel est ce personnage de BD...? Dans quel film de Disney entend-on cette musique..?

Les équipes venues jouer au quizz le 1er février, animé par Isamuse ont répondu à environ 100 questions.

Petits et grands étaient ravis.

Félicitations aux Dekker-Allion qui ont fait quasiment un sans-faute et sont reparties avec une tablette 7".

Nous tenons à remercier le restaurant "Le Châtelain" pour sa participation aux lots et surtout André sans qui la soirée n'aurait pas été aussi réussie.

On vous donne rendez-vous l'année prochaine.

L'équipe de la PEEP ■

JOURNEE PETITE LIBRAIRIE

SAMEDI 5 AVRIL

Venez découvrir des livres à petits prix, les écrivains châtelains. Pour les enfants des ateliers lecture et/ou jeux seront proposés et tout le monde pourra tenter sa chance à la tombola. Rendez-vous samedi 5 avril à la salle d'exposition du Château. ■

peep
«Journée Petite librairie»
Samedi 5 avril 2014
Salle des Expositions du Château
de 10 h à 18 h
Venez découvrir des livres à petits prix, les écrivains châtelains,...
Ateliers lecture et jeux pour les enfants
TOMBOLA

peep
Collecte de vêtements enfants du 3 au 12 ans
pour les écoles du Châtelet
Samedi 5 avril 2014
Salle des Expositions du Château
de 10 h à 18 h
TOMBOLA

FCPE

fcpe

entre dans la danse avec son après-midi festif !

Le samedi 25 janvier 2014, la FCPE, association de parents d'élèves, a organisé son célèbre après-midi festif dans la salle de la Bergerie, au profit des 4 écoles du Châtelet en Brie.

Cette année encore, l'après-midi dansant a permis à 90 enfants de s'amuser autour de multiples activités proposées par des parents volontaires. Au programme : maquillage, tresses africaines, sculptures de ballons, décoration de masques, et bien sûr les danses pour savourer ces bons moments d'échanges et d'amusement avec leurs copains ! Sans oublier de belles surprises : une démonstration par Melissandre et Bruno d'échasses et de bolasses et des chorégraphies de Curling Bâton proposées par les « Lucioles » de Fouju !

Pour les récompenser de tous leurs efforts, des brochettes de bonbons, gâteaux et crêpes attendaient les enfants à la buvette !
Nous avons pu ainsi récolter 535 euros, répartis entre les 4 écoles du village.

Nous remercions tous les parents qui nous ont aidés au bon déroulement de cette manifestation et ont ainsi contribué au bonheur des enfants.
Nous remercions également la Mairie qui nous a gracieusement prêté la salle de la Bergerie.

A NOTER DÈS MAINTENANT SUR VOS AGENDAS :

les olympiades, le samedi 17 mai 2014, dans le parc du Château, de 14 à 18h. ■

CLUB DES SENIORS

Suite à son Assemblée Générale le Club des Seniors communique la composition de son nouveau bureau :

> *Présidente :*
Madame PAGES Denise
01 60 66 63 24 / 06 68 84 46 00

> *Trésorière :*
Madame TURBE Josette

> *Secrétaires : Madame CUREAU Elyane et Monsieur ROYER Luc (informatique et internet)*

> *Trésorière Adjointe :*
Madame GILLES Edith

> *Responsable relationnel, salles et relations Mairie :*
Monsieur BOURAT Claude

> *Membres : Mesdames BURCKEL Viviane, ROBERT-GENESTAR Hélène, ROYER Françoise, Messieurs PORTIER Daniel, ROBERT-GENESTAR Christian*

Cette nouvelle équipe a le plaisir de vous présenter une ébauche du programme 2014 :

> *le 15 mai : une sortie dans le Berry, Bourges la Cathédrale, les Marais, le Musée de la Sorcellerie*

> *le 17 juin : une journée dans l'Yonne, le Musée des poupées anciennes à Cerisiers, Malay le Grand puis une promenade en attelage*

> *le 2 juillet : après-midi au château de Fontainebleau avec goûter dans le salon de thé du château*

> *au mois de septembre : Meaux, le Musée de la Grande guerre (100 ans cette année) puis visite des serres d'orchidées à Grisy*

> *début octobre : une escapade de 3 jours/2nuits dans le Creusot*

Cela vous tente ?????

Venez nous rejoindre, vous pouvez sortir, ponctuellement, avec nous sans être adhérents, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons. ■

ASSOCIATION LE LENDEMAIN

VENDREDI 28 MARS

L'assemblée générale ordinaire annuelle de l'association « Le Lendemain » se tiendra le vendredi 28 mars à 20h45 à la salle Robillard au Châtelet-en-Brie. Elle sera précédée d'une assemblée générale extraordinaire à 20h00. Les adhérents de l'association seront informés, par convocation de l'ordre du jour de ces deux assemblées. ■

77 LE CHATELET EN BRIE 77
MAIRIE 01 60 69 40 40
PLACE HOTEL DE VILLE
NUMÉROS UTILES
Police 17
SAMU 15
Pompiers 18
SOS Médecin 08 25 33 36 15
Préfecture 01 64 71 77 77
Pharmacie de garde 32 37
Centre Anti-poison 01 40 05 48 48
NUMÉROS D'URGENCE
PLOMBIER 24/24h 7J/7 ..... 01 60 16 52 40
SERRURIER 24/24h 7J/7 ..... 01 60 15 10 59
ÉLECTRICIEN 24/24h 7J/7 ..... 01 60 16 44 25
CHAUFFAGISTE 24/24h 7J/7 ... 01 60 16 52 40
SERVICES À DOMICILE
PLOMBIER 24/24h 7J/7 ..... 01 60 16 52 40
VOLET ROULANT 24/24h 7J/7 ..... 01 60 15 10 59
RIDEAU MÉTALLIQUE 01 60 15 10 59
ÉLECTRICITÉ 24/24h 7J/7 ..... 01 60 16 44 25
ASSAINISSEMENT 24/24h 7J/7 ..... 01 60 16 52 40
VITRIER 24/24h 7J/7 ..... 01 60 15 10 59
RÉNOVATION 01 60 16 44 25
CHAUFFAGE 24/24h 7J/7 ..... 01 60 16 52 40
SERRURIER 24/24h 7J/7 ..... 01 60 15 10 59
CHAUDIÈRE 01 60 16 44 25
CANALISATIONS BOUCHÉES..... 01 60 16 52 40
OUVERTURE DE PORTE 24/24h 7J/7 ... 01 60 15 10 59
http://www.ville-lechateletenbrie.fr

2 Artisans à votre service proche de chez vous
Plombier - Chauffagiste
01 43 48 65 57
Serrurier - Electricien
01 47 60 90 44

LES LUTINS

l'Eveil des Lutins

L'association « ***l'Eveil des Lutins*** » remercie chaleureusement les généreux donateurs qui ont permis son ouverture et son bon fonctionnement.

Le bureau de l'association ■

SMITOM

Journée portes ouvertes au SMITOM

SAMEDI 5 AVRIL

Rue du Tertre Chérisy
77000 Vaux le Pénil

Samedi 5 avril 2014 de 10h à 17h

Le public pourra visiter librement le centre de tri des emballages.

Un grand Quizz sera organisé avec de nombreux lots. ■

ATTENTION !

Attention, aux arnaques

Nous vous rappelons que la mairie ne cautionne pas ces publicités susceptibles d'engendrer des dépenses exorbitantes pour de simples réparations. Contactez plutôt des artisans connus du secteur.

En inscrivant les numéros de téléphone de la mairie et de différents services publics sur leurs documents, ces entreprises laissent à penser qu'elles sont recommandées…. !!! ■

FOYER RURAL

SOIRÉE MUSIC-HALL : UNE SOIREE DE REVE

SAMEDI 22 MARS

Le 22 mars, Les SWINGS GIRLS and BOY seront sur la scène de la salle de la Bergerie pour une grande soirée de music-hall. Huit artistes pour que ce spectacle proposé par le Foyer Rural reste dans les mémoires de tous.

Ballets africains, Pom-Pom Girls, Cow-girls, revue Brésilienne, plumes, French-Cancan,… près de 3h de spectacle de cabaret. N'oubliez pas de réserver au 01 60 66 62 06, la location se terminera le 20 mars.

La soirée débutera à 20h30. ■

SALON DE LA GASTRONOMIE

SAMEDI 15 MARS
DIMANCHE 16 MARS

C'est le grand week-end de la gastronomie française ! Pour la 18e année, le Foyer Rural vous attend nombreux salle de la Bergerie pour déguster ou emporter les nombreux produits proposés par les exposants présents. Des huîtres aux pâtisseries en passant par les foies gras, les escargots préparés, la choucroute, les magrets et confits, les produits antillais, la charcuterie, les fromages de Savoie et d'ailleurs et d'autres produits que vous découvrirez le samedi 15 mars de 11h à 22h et le dimanche 16 mars de 11h à 18h. ■

SALON DE L'ARTISANAT

SAMEDI 12 AVRIL
DIMANCHE 13 AVRIL

Deux journées de découverte de l'artisanat proposées par de véritables artisans. Le samedi 12 avril de 14h à 19h et le dimanche 13 avril de 10h à 18h, salle de la Bergerie, vous sera offerte par le Foyer Rural, l'occasion de découvrir les plus belles réalisations de peinture sur soie, poterie, gravure sur verre, mosaïque, enluminure, tournage sur bois, bijoux, cartonnage, encadrement,… Nous vous attendons nombreux, l'entrée est gratuite. ■

BROCANTE

DIMANCHE 1er JUIN

Comme chaque année, vous serez nombreux à chiner dans les rues du village sur la brocante du Foyer Rural. Dès 8h et jusqu'à 18h vous aurez la possibilité de trouver votre bonheur en fouillant parmi tout ce grand déballage de printemps. Et pour ceux qui voudront s'installer, les inscriptions débuteront le lundi 12 mai de 18h à 20h *(sauf le week-end)* et se termineront le 28 mai. Nous vous rappelons que cette brocante est réservée aux habitants du Châtelet et des communes limitrophes et que les camelots et les produits alimentaires ne sont pas admis. ■

BOURSE AUX VÉLOS

Beaucoup de monde pour cette 13e édition. Des visiteurs venus de différents horizons pour trouver parmi les stands : vélos, vtt, accessoires, revues, maillots, etc. Et malgré l'absence de la vedette annoncée, Sylvie et Serge Thillot pouvaient être satisfaits de cette édition qui sera la dernière pour eux qui quittent notre région.
L'année prochaine, le Foyer Rural continuera bien sûr l'organisation de cette belle manifestation hivernale. ■

USC

USC Judo

Depuis la rentrée de la saison 2013-2014, nos 80 judokas peuvent évoluer dans le nouveau Dojo. Celui-ci offre un accueil de meilleure qualité et une plus grande surface de travail.

Cette année le club organise, sur le week-end des 7 et 8 juin 2014, sa compétition annuelle et ses 40 ans ! A cette occasion, une session spéciale de randori regroupant jeunes et anciens judokas, ceintures noires du club, sera proposée en fin d'après-midi le 7 juin, ci-dessous le déroulement de notre compétition, nous vous attendons nombreux :

SAMEDI 7 JUIN 2014

> *14 h 30 Compétition Poussins (filles et garçons)*
> *18 h 00 Accueil des invités pour fêter les 40 ans de la section*
> *18 h 15 Randori avec tous les judokas présents et les ceintures noires*
> *18 h 45 Visite du DOJO*
> *19 h 00 Discours*
> *19 h 10 Verre de l'amitié*

DIMANCHE 8 JUIN 2014

> *14 h 15 Remise des ceintures aux judokas du baby judo*
> *15 h 00 Compétition Poussinets (filles et garçons)*

A noter la réussite d'Alexis Hause pour l'obtention des Kata le 2 février, Antoine Maréchal est en lice pour marquer des points aux différentes manifestations regroupant les SHIAIS, ils sont en route vers une ceinture noire. ■

LES "24H DE TIR À L'ARC"

19 ET 20 AVRIL

L'USC Tir à l'arc organise les 19 et 20 avril 2014 la 25e édition des « 24h de Tir à l'Arc ».

A cette occasion, des stands, des spectacles et une ambiance festive sont prévus alors venez nombreux et nombreuses pour supporter les archers venant de départements et régions différents. ■

PÉTANQUE

Concours de pétanque

L'Association Pétanque Le Châtelet-en-Brie / Sivry-Courtry organise des concours pour tous, aux dates suivantes :

Les samedis 29 mars, 26 avril, 31 mai, 28 juin, 26 juillet, 30 août, 27 septembre et 25 octobre.

Adhérents seulement : Les samedis 17 mai et 13 septembre.

Ils débuteront à 13h30 sur le mail de la Belle Allée à Sivry-Courtry.

Engagements 5 euros par joueur pour les non licenciés. Lots pour tous les joueurs.

RENSEIGNEMENTS :
M. MASSON 01 60 66 25 34. ■

USC ATHLÉTISME

Appel à volontaires

Le dimanche 15 juin, la section athlétisme de l'U.S.C. organise une course pédestre de 10 km.

Nous avons besoin de vous pour mener à bien ce projet. Toutes les personnes volontaires sont les bienvenues et une tâche sera confiée à chacun : sécurité, circulation, remise et récupération des dossards, remise des récompenses, ravitaillement,… Toutes les aides nous sont très précieuses !!!

Alors si vous souhaitez vous joindre à nous, merci de contacter dès aujourd'hui un des membres du bureau de l'U.S.C. section Athlétisme

TRENIER Christian : christiantrenier@aol.com

TRENIER Solène : solenetrenier@aol.com

TRENIER Sophie : treniersophie@aol.fr

TRENIER Sylvain : sylvain.trenier@gmail.com

BACQ Chantal : chantalbacq@hotmail.fr ■

C.L.C.E.

LES PUCES DES COUTURIÈRES

8 ET 9 MARS

Le C.L.C.E. vous propose pour ce début d'année 2014 "LES PUCES DES COUTURIÈRES" où chacun peut trouver tout pour la couture ou les travaux manuels dérivés. De nombreux exposants vous proposent des matériels et objets indispensables aux petites mains expertes.

Les 8 et 9 mars, salle de la Bergerie. Ouverture de 10h à 18h, entrée libre. ■

LE RENDEZ-VOUS DES ARTS

19, 20 ET 21 AVRIL

"LE RENDEZ-VOUS DES ARTS", exposition de peintures et sculptures. De nombreux artistes de talent *(dont des châtelains et certains de l'école de peinture du C.L.C.E)* exposent un aperçu de leur travail. Dans le cadre de la salle de la Bergerie. Les Œuvres y sont mises en valeur par le lieu et sa présentation.

Notre invitée d'honneur cette année sera Hélène LE DUFF.

Les 19, 20 et 21 avril Salle de la Bergerie.

Ouverture de 10h à 18h, entrée libre. ■

SHCB

Avis aux brickostampaphiles

La SHCB recherche des briques estampillées qui pourraient faire partie d'un rebord de fenêtre ou d'une cheminée de nos habitations châtelaines. Si vous possédez chez vous des exemplaires de briques du même genre que la photo ci-dessous, avec des initiales, vous nous rendriez un immense service, soit en prenant une photo et en nous envoyant le cliché à l'adresse mail ci-jointe, soit en nous indiquant votre adresse et nous prendrions le cliché nous-mêmes. Une cartographie de ces diverses estampilles est en cours.

Ne vous étonnez pas si vous voyez des personnes photographiant ou regardant votre cheminée à la jumelle, ce sera sûrement l'un des brickostampaphiles de la société d'histoire qui sera à l'œuvre.

Par votre contribution, vous ajouterez une « brique » à l'édifice de la SHCB et ferez, à votre manière revivre le passé de notre village.

Par avance merci. Adresse mail :
shcb77@orange.fr ■

DALACHA

Spectacle musical

30 ET 31 MAI

Un nouveau spectacle musical présenté par Nelly Gillot et la Troupe de DALACHA. Toujours de l'humour, de nouvelles voix, des danses enfants et ados sur un thème plein de surprises. De quoi réjouir notre public. Nous vous invitons comme chaque année à passer une agréable soirée les vendredi 30 et samedi 31 mai. A la salle de la Bergerie à 20h30.

Entrée :
Adultes 5 €
Enfants 4 €

Moins de 4 ans : gratuit ■

TÉLÉTHON 2013

Les 6 et 7 décembre 2013 s'est déroulé le 13e Téléthon du Châtelet-en-Brie et l'on peut dire que ce fut une réussite tant du point de vue animations que du point de vue rentrées de fonds. 6123 euros furent collectés à cette occasion ce qui, pour une petite commune de Seine-et-Marne, est très honorable.

Les enfants des écoles furent présents encore une fois pour la randonnée du vendredi après-midi et prisèrent le goûter servi par Nicole et Monique. Merci à eux et aux maîtresses qui surent les motiver. L'ouverture du téléthon se fit en chansons avec les enfants et les enseignantes. Le vendredi soir une randonnée nocturne sous la houlette de Bernard rassembla une vingtaine de participants qui apprécièrent les châtaignes grillées et le vin chaud, le tout préparé par Sylvie, Claude et Marc. Pendant ce temps Michel anima un karaoké avant le retour des marcheurs. Les différents stands d'objets artisanaux remportèrent leur succès habituel. Idem pour le grand pain offert par la boulangerie Rogge qui ne resta pas longtemps entier !

Le samedi ne fut pas en reste puisque les multiples activités proposées, qu'elles soient à l'intérieur ou à l'extérieur, rassemblèrent un nombre conséquent de participants. Les Lucioles *(majorettes de Fouju)* proposèrent une belle démonstration avant que le groupe Country du Châtelet n'enchaîne dans la foulée pour une prestation qui n'en finit pas !

Dehors les marcheurs et les cyclistes profitèrent d'une météo clémente pour s'adonner à leur activité favorite.

Des prestations qui obtiennent toujours un franc succès sont le pesage des paniers garnis et la tombola qui remplissent d'aise les heureux lauréats. Le panier à peser fut remporté par Dominique et Claude Lionnet.

Cette occasion est propice pour renouveler nos remerciements aux généreux donateurs et aux commerçants du Châtelet.

Enfin arriva la soirée et son habituel repas, un *« Chile con carne »* concocté par nos cuisiniers habituels, Bruno et Franck. Environ une centaine de convives répondirent présents. Ce festin fut animé par les « Choralistes » de Fontaine le Port qui enchaînèrent des chansons à la gloire de Paris et par Electro Magic, un groupe de jeunes prestidigitateurs dont les tours laissèrent *« pantoie »* l'assistance.

Le tennis apporta également sa contribution qui est loin d'être négligeable *(1624 €)*.

L'école de Moisenay participa également par la confection de photophores.

Les traditionnels remerciements iront à la municipalité, aux services techniques *(très sollicités)*, aux écoles, aux commerçants, aux différents partenaires *(brioches Pasquier, Leclerc)* ainsi qu'à tous les bénévoles qui s'investissent pour faire de cette manifestation une réussite ! ■

DON DU SANG

L'Association des Donneurs de Sang du Chatelet en Brie communique les dates des collectes 2014. Les collectes se déroulent à partir de 15 h 30 jusqu'à 19 h 30, dans la salle Robillard.

VENDREDI 4 AVRIL
VENDREDI 4 JUILLET
VENDREDI 12 SEPTEMBRE
VENDREDI 21 NOVEMBRE

Vous serez accueillis dans la bonne humeur et une petite collation vous sera servie après le don. ■

Vendredi 25 avril à 20h30

Le Chœur des Young Voices, Olivier Franc clarinettiste, Jean-Baptiste Franc pianiste, Allan Tate pianiste et chanteur américain de gospel et Gilbert Leroux, joueur de washboard, vous proposent une **Soirée « Gospel » à l'église Sainte Madeleine**. Lors du concert organisé en juin 2013, Allan Tate a fait vibrer les spectateurs aux rythmes de la musique fascinante du gospel. Entrée : 10 € ■

LA SHCB RACONTE... *Le fief de Robillard*

« De Robillard » est aujourd'hui le nom d'une rue du Châtelet-en-Brie et de la salle des fêtes se situant derrière l'église.

Mais en quoi consistait par le passé « de Robillard » et quelle est l'origine de ce nom ?

De Robillard, orthographié aussi Robilliard, était un fief, une exploitation rurale située à la sortie nord-est du Châtelet, sur le chemin conduisant à Sainte-Gemme, Saveteux et Blandy.

Il consistait à l'origine en un manoir, avec deux tourelles, entouré de fossés et d'un pont-levis, dont dépendaient 70 arpents de terres et de prés (environ 35 à 40 hectares).

Un document datant du XVII[e] siècle le qualifiait de *« château »*. Il présente quelque analogie avec le château des Dames édifié comme lui sur un plan rectangulaire avec des murs d'enceinte.

Il paraît dater de la même époque, début du XIV[e] siècle, et devoir son origine aux mêmes fonctions de protection du village que le château des Dames au sud-ouest. Le patronyme « de Robillard » est cité dans la nécrologie de l'abbaye du Jard à Voisenon, on trouve la mention suivante : *« Kal. XI Aprilis, anniversarium Jehannis, dici Robilliard, fratri ad succurendum*[1] *»*.

En 1269, un certain Renaud de Robillard, prêtre, prévôt de la collégiale de Saint-Martin de Champeaux, fut exécuteur testamentaire de Pierre du Châtelet, bourgeois de Melun.

Par conséquent, nous pouvons dire que ce nom remonte au moins au XII[e] siècle.

L'un des premiers propriétaires du fief de Robillard fut Raoul de Mortry, puis Marie de l'Isle, sa veuve.

On le verra, comme ce fut le cas en de multiples occasions dans l'histoire du Châtelet, l'histoire locale a souvent rejoint l'histoire nationale sous l'Ancien Régime comme après la Révolution.

En effet, à partir de 1573, le fief de Robillard fut la possession des seigneurs successifs de Blandy jusqu'à la Révolution.

Le 29 juillet 1573, la marquise de Rothelin, dame de Blandy, en fit l'acquisition pour la somme de 2400 livres tournois. Elle l'incorpora à sa seigneurie de Blandy qu'elle avait reçu en douaire pour elle et ses enfants, à la mort de son mari, François de Rothelin, en 1548.

Mais le fief de Robillard dépendait aussi de la seigneurie de Vaux-le-Pénil, comme l'atteste le document ci-contre.

En effet, la marquise de Rothelin, connue aussi sous le nom de Jacqueline de Rohan, rendit foi et hommage au marquis de Rostaing, un an après l'acquisition de Robillard.

C'est ainsi que, *« le 4 juin 1574, haulte et puissante princesse, Madame Jacqueline de Rohan, marquise de Rothelin, princesse de Châtillon, dame de Parthenay, Blandy, Noyelle sur la mer, Saincte Croix et Robillard, rendit foi et hommage, pour raison de son fief de Robillard »* à messire Tristan de Rostaing, chevalier, conseiller du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, seigneur de Vaux-le-Pénil.

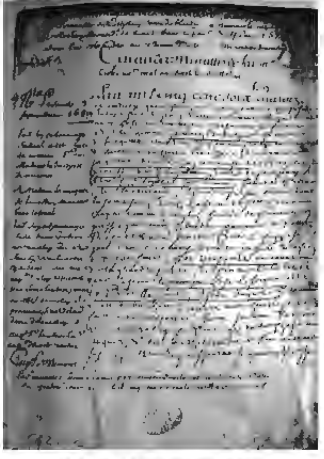

Foi et hommage pour le fief de Robillard

En 1689, Marie d'Orléans Longueville, duchesse de Nemours qui comme nous le verrons plus loin, hérita de ce fief renouvela cet hommage à Louis-Henri marquis de Rostaing, de la terre et seigneurie de Vaux-le-Pénil, mouvance du roi, à cause de son comté de Melun, et, entre autres terres, de celle de Robillard.

Mais pour quelle raison fallait-il rendre foi et hommage quand on faisait l'acquisition d'un fief ?

Pour cela, il suffit de retrouver l'origine du mot *« fief »* ; on disait aussi *« Fié »*.

C'est un terme gaulois qui signifie, assurance et confiance, attachement et dévouement, confiance que le seigneur, qui donnait l'héritage, avait en celui auquel il le donnait et auquel il se fiait.

Dès 992, sous le règne d'Hugues Capet, les fiefs devinrent patrimoniaux et héréditaires. Il existe une hiérarchie assez complexe dans les différents types de fiefs. Notons simplement en ce qui nous concerne, que le fief de dignité est celui du seigneur dominant à qui l'on doit foi et hommage, et le fief simple qui appartient au seigneur servant ou vassal.

Voici donc, la liste exhaustive des seigneurs de Blandy, propriétaires du fief de Robillard jusqu'à la Révolution.

En 1565, Françoise d'Orléans, fille cadette de Jacqueline de Rohan et de François de Rothelin, deuxième femme de Louis 1[er] de Bourbon, prince de Condé hérita du château de Blandy et du fief de Robillard.

Le prince de Condé, défenseur des calvinistes et adversaire des Guises jugés trop influents auprès du roi François II, organisa contre ces derniers, la célèbre conjuration d'Amboise (1560).

Mais cette initiative échoua et la répression des Guises fut sanglante.

Après le massacre de Wassy en 1562 où 200 protestants trouvèrent la mort sous les coups portés une nouvelle fois par le duc de Guise, le prince de Condé déclencha les guerres de Religion qui vont durer plus de 30 ans. C'est au cours d'une de ces batailles opposant catholiques et protestants que Condé trouva la mort à Jarnac en 1569.

Jacqueline de Rohan

Quant à son épouse, Françoise d'Orléans, elle mourut à Paris en 1601, laissant tous ses biens à son troisième fils, Charles de Bourbon. Ce dernier, comte de Soissons et de Dreux, épousa, le 27 décembre 1601, Anne comtesse de Montafié.

Bien que prince catholique, Charles de Bourbon soutint, en fonction de ses intérêts du moment, son cousin Henri de Navarre, le futur Henri IV, contre Henri III et la Sainte-Ligue.

Anne et Charles eurent 5 enfants, dont Louise et Marie de Bourbon.

Charles de Bourbon mourut le 1[er] novembre 1612 à Blandy.

Anne, son épouse, hérita de Blandy et du fief de Robillard. Sa fille Louise, mariée à Henri II de Longueville, mourut avant sa mère en 1637.

C'est la raison pour laquelle, à la mort d'Anne de Montafié en 1644, la seigneurie de Blandy fut donnée en indivis à sa fille Marie et à sa petite fille, Marie (future duchesse de Nemours), fille de Louise et d'Henri II de Longueville.

De 1644 à 1688 Marie d'Orléans et Marie d'Orléans-Longueville, duchesse de Nemours, sont les héritières de la comtesse de Montafié.

A la mort, de sa tante, Marie d'Orléans Longueville, duchesse de Nemours devient seule propriétaire de Blandy et de Robillard de **1688 à 1707**.

C'est en 1707 que la seigneurie de Blandy changea de propriétaire.

Claude-Louis Hector, duc de Villars, Pair et maréchal de France, après avoir acheté en 1705, la seigneurie de Vaux-le-Vicomte aux héritiers de Fouquet, fit l'acquisition de la seigneurie de Blandy, de celle de Robillard et d'une des trois fermes de Saveteux, afin d'augmenter ses possessions.

Des livres de plans et de cartes datant de 1740, attestent de ce que représentait la Duché-Pairie de Villars. En effet, de Vaux-le-Pénil au Châtelet-en-Brie en passant par Vaux-le-Vicomte, Blandy, Sivry, Courtry ou Fontaine-le-Port, ce sont autant de seigneuries qui appartenaient à cette illustre famille.

C'est en 1734, qu'Honoré-Armand, duc de Villars et prince de Martigues, fils de Claude-Louis Hector de Villars hérita de ces biens.

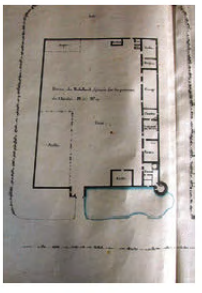

Fief de Robillard 1740

(Livre de plans seigneurie de Sivry Vicomté de Melun Duché-Pairie de Villars) (Astrolabe Melun 73H98)

En 1740, le fief se composait d'une ferme et de terres plantées de luzerne ou de chanvre et de prés. La composition des bâtiments nous donne quelques indications sur le mode vie des occupants.
Après l'entrée à droite on remarque, une étable, un fournil, une laiterie, une écurie, le logement du fermier communicant avec une chambre, puis une grange, une bergerie et une étable. Les *« 2 tois »* qui jouxtent l'étable abritent une porcherie. On remarquera un peu à l'écart, un grand *« poullailler »*.
La vie devait être grouillante dans cette grande cour de près d'un arpent de superficie.
On peut noter aussi, à l'extérieur de la cour et des fossés, l'existence du pressoir du Châtelet. Appartenait-il au fief ? On ne peut l'affirmer car on ne le retrouve sur aucun plan à cet emplacement.
En 1764, encore un changement de main, César Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, ministre des affaires étrangères de Louis XVI acheta la seigneurie au prince de Martigues.

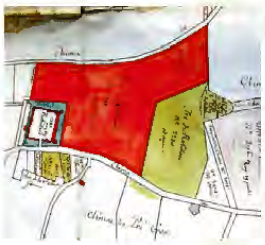

Plan fief de Robillard de 1765
(Astrolabe Melun cote 73H98)

César Gabriel de Choiseul

En 1785 enfin, Charles Rognard Laure Félix, duc de Choiseul-Praslin, député de la noblesse d'Anjou à l'assemblée constituante de 1789, fils de César-Gabriel fut le dernier seigneur propriétaire du fief de Robillard. Ne nous méprenons tout de même pas, car si ce fief a appartenu à tous ces illustres personnages qui ont contribué à faire l'Histoire de France, bien peu sont ceux qui ont dû apparaitre en ce lieu qui ne fut toujours qu'une ferme fortifiée louée à un tiers.
Pour la petite histoire il est bon de signaler qu'il a existé, non loin du gué de Robillard, un couvent, détruit depuis longtemps, mais dont quelques substructures et des pilotis sont parvenus jusqu'au début du siècle dernier. Dans le pouillé de l'ancien diocèse de Sens en effet, se trouve mentionnée la chapelle du gué de Robillard.
A partir de la Révolution, le domaine et les terres de Robillard furent morcelées.
On remarque sur le plan cadastral de 1812, la construction de nouveaux bâtiments dans la cour de la ferme, granges, etc…et le partage de la dite cour entre plusieurs propriétaires.
Des droits de passage entre les différentes propriétés furent aménagés.
En 1845, on note une répartition de la ferme et de la cour en 11 parcelles (cadastre 1845 section A 3e feuille).
A titre d'exemple notons qu'en 1890, monsieur Couraud, agent voyer au Châtelet, fit l'acquisition d'une grange, d'une maison et de 2 cours, (parcelle 407). Il revendit ce bien en 1894.
Jusqu'au XXe siècle, il resta de cette propriété, les fossés d'une largeur de 10 à 12 mètres, avec

Plans de 1812 et 1845
(Archives communales)

les vestiges d'une tour à l'un des angles.
A noter aussi, que depuis les années 1870, monsieur Louis Garriot fut propriétaire d'une grande partie des bâtiments et de 30 hectares de terres.
Il a longtemps vendu de la viande de cheval les jours de marché au Châtelet et à Nangis notamment. Mais il était aussi équarisseur et avait installé depuis longtemps une « tuerie » dans les bâtiments de l'ancien fief et, à 1500 m de là, une usine pour fabriquer des engrais.
Ces abattoirs causèrent de multiples nuisances aux habitants du village.
Malgré des plaintes répétées auprès du préfet, nos compatriotes ne purent que très ponctuellement faire valoir leurs requêtes.
En février 1874, monsieur le maire écrivait au préfet de Seine-et-Marne en ces termes *« le sieur Gariot transporte fréquemment et laisse séjourner dans les granges, cour et jardin dépendant de sa maison d'habitation des lambeaux et membres des bestiaux par lui abattus ou manipulés à l'abattoir… D'autres fois il laisse stationner dans la rue des voitures contenant des viandes et même des chevaux morts… Les voisins de la maison…se plaignent des odeurs malsaines qui s'exhalent, notamment dans les fortes chaleurs, de ces débris d'animaux… »*.
Les recommandations du préfet ayant été sans effet, monsieur Lepême, un de ses voisins, relançait les autorités départementales pour se plaindre à nouveau du problème de salubrité publique, par un courrier du 11 octobre 1874.
Ainsi les désagréments se perpétuèrent durant des décennies car, en 1905 par exemple, monsieur Garriot écrivait au préfet pour continuer à exploiter cet abattoir. Il avait même le soutien du maire de l'époque qui trouvait les conditions d'hygiène tout à fait acceptables.
La famille Liétaert exploita les terres de monsieur Garriot à partir de 1923. Ils y élevèrent des vaches dont le lait fut très apprécié des villageois. Ils vendirent des produits de la ferme et fabriquèrent même un savoureux fromage, un *« petit cœur de crème »*, dont de nombreuses personnes parlent encore avec une certaine nostalgie. Rémi Liéteart mourut en 1968. Son fils Daniel et sa mère continuèrent l'exploitation jusqu'en 1973.
Ils furent les derniers exploitants de Robillard.
Certains de nos concitoyens se souviennent avoir vécu des moments très forts autour de cette ferme sur le gué encore existant.
Dans la première moitié du XX[e] siècle en effet, Guy nous contait un jour, qu'enfant il allait pêcher là des grenouilles avec ses grands-parents à la belle saison. L'hiver il allait avec des copains faire du patinage sur l'eau gelée des fossés.

Rue de Robillard, RD47
(Carte postale collection SHCB)

Il arrivait même parfois qu'à la nuit tombée, notre jeunesse d'alors, s'offrit le luxe de patiner aux chandelles. Cette activité pouvant être, ce que la descente aux flambeaux est au ski.
Pour l'anecdote, on nous disait aussi, que dans les années 30, les jeunes habitant dans le quartier du fief, issus d'un milieu populaire, ne fréquentaient que très peu ceux de la route nationale, de milieux plus aisés.
Aujourd'hui, des maisons individuelles ont été construites, jouxtant d'anciens bâtiments réhabilités. Des restes du grand fossé entourant les bâtiments de la ferme, ont résisté au temps et sont encore visibles.
Le fief de Robillard fut, les souvenirs restent. Ainsi va la vie. ■

Vestiges des fossés de Robillard
(Collection SHCB)

LEXIQUE

[1] **Fratri ad succurendum :** Au Moyen-Age il existait une pratique courante qui consistait pour un laïc à se faire religieux aux dernières heures de sa vie. On parle alors de « frère à secourir ».

Dans le prochain numéro du « Vivre au Village », la SHCB vous racontera…

« Le Châtelet d'hier et d'aujourd'hui » : la rue du 26 Août 1944 (D605).

Vous pouvez retrouver cet article sur notre site : ***www.shcb77.fr***

Pour vos commentaires et suggestions : ***shcb77@orange.fr*** ■

AGENDA

MARS

Vendredi 7 *« Andromaque » organisation Scènes Rurales à Sivry-Courtry*

Samedi 8 et Dimanche 9
« Puces des couturières » organisation CLCE, salle de la Bergerie de 10h à 18h

Mercredi 12 *« Passage des encombrants »*

Vendredi 14
« Vente de vêtements à petits prix » organisation A.C.E. de 14h30 à 18h, Ecole des Grands Bois

Samedi 15
« Vente de vêtements à petits prix » organisation A.C.E. de 9h00 à 18h00, Ecole des Grands Bois
« Salon de la gastronomie » organisation Foyer Rural, salle de la Bergerie de 11h à 22h
« Troc de livres » à la médiathèque 10h à 12h et de 14h à 17h

Dimanche 16 *« Salon de la gastronomie » organisation Foyer Rural, salle de la Bergerie de 11h à 18h*

Jeudi 20 *« Architecte des Bâtiments de France » permanence en mairie à partir de 15h sur Rdv*

Samedi 22 *« Soirée Music-Hall » organisation Foyer Rural, salle de la Bergerie à 20h30*

Dimanche 23 *« Elections municipales » 1er tour*

Dimanche 30 *« Elections municipales » 2e tour*

AVRIL

Vendredi 4 *« Don de sang » organisation association des donneurs de sang, salle Robillard de 15h30 à 19h30*

Samedi 5 *« Journée de la petite librairie » organisation PEEP, salle des expositions du Château de 10h à 18h*
« Portes ouvertes au SMITOM » à Vaux le Pénil, Rue du Tertre Chérisy de10h à 17h

Samedi 12 *« Troc de livres » à la médiathèque 10h à 12h et de 14h à 17h*
« Salon de l'artisanat » organisation Foyer Rural salle de la Bergerie, de 14h à 19h

Dimanche 13 *« Rando des 3 Châteaux » passage et pause dans le parc du château entre 11h à 14h*

Samedi 19, dimanche 20 et lundi 21
« Rendez-vous des Arts » organisation CLCE, salle de la Bergerie, de 10h à 18h

Samedi 19, dimanche 20 *« 24h du Tir à l'arc » organisation USC Tir à l'arc, gymnase municipal*

Dimanche 20
« Chasse aux œufs » organisation commission Animations, parc du château des Dames de 10h à 12h30

Vendredi 25 *« Soirée Gospel » à l'église Sainte Madeleine, à 20h30*

MAI

Dimanche 4 *« Repas des Seniors » organisation commission sociale, salle de la Bergerie, à 12h*

Samedi 10 *« Soirée Slam » à la médiathèque*
« Mai Mots » organisation commission Animations, parc du château des Dames, à partir 18h30

Vendredi 16 *« La Reine s'ennuie » Danse Scènes Rurales, salle de la Bergerie, 20h45*

Samedi 17 *« Troc de livres » à la médiathèque 10h à 12h et de 14h à 17h*
« Les Olympiades » organisation FCPE, parc du château des Dames, de 14h à 18h

Dimanche 25 *« Elections au parlement Européen »*

Vendredi 30 *« Spectacle musical » organisation Dalacha, salle de la Bergerie, 20h30*

Samedi 31 *« Spectacle musical » organisation Dalacha, salle de la Bergerie, 20h30*

JUIN

Dimanche 1er *« Brocante » organisation Foyer Rural, de 8h00 à 18h00*

Mercredi 4 *« Théâtre enfants » organisation Foyer Rural, salle de la Bergerie, à 20h*

Samedi 7 et dimanche 8 *« Tournoi de Judo » organisation USC Judo, au gymnase municipal*

Vendredi 13 *« Soirée théâtre » organisation Foyer Rural, salle de la Bergerie, à 20h30*

Samedi 14 *« Soirée théâtre » organisation Foyer Rural, salle de la Bergerie, à 20h30*
« Troc de livres » à la médiathèque 10h à 12h et de 14h à 17h

Dimanche 15 *« Foulées du Château » organisation USC Athlétisme départ du stade à 10h*

Samedi 21
« Fête de la Musique » organisation commission Animations, cour du château des Dames, de 18h à 22h